

HORS SÉRIE

DÉCEMBRE  
2016

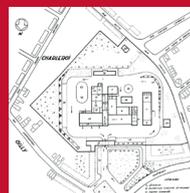
# PARCOURS

JOURNAL INTERNE D'IGRETEC

# 70 ANS

IGRETEC EN HISTOIRES

IGRETEC





## LES NEWS, ...

IGRETEC A 70 ANS

1946, Antoine Lessinnes	3
1947, 1 <sup>ers</sup> bâtiments industriels & bureaux	4
1951, naissance du contrôle moteurs !	6
1958, première école réalisée !	7
1961, le cap des 200 affiliés est atteint	8
1964, naissance de l'ADEC et 1er parc	9
1976, 1 <sup>ère</sup> pierre de la 1 <sup>ère</sup> station d'épuration	10
1983, regroupement ADEC & IEGSP	11
1984, prémices de l'animation économique !	12
1984, bouclage Ouest de Charleroi	13
1991, l'Aéropole, un concept...un succès !	14
1994, plate-Forme Multimodale de Charleroi-Châtelet	16
1999, sur les traces du Biopark	17
2000, certification Qualité	18
2001, le cap des 200 personnes dépassé	19
2002, absorption du LIC	20
2002, le Bois du Cazier	21
2007, passage en intercommunale pure	24
2007, naissance du CDS !	26

Éditeur Responsable :  
Renaud MOENS  
Boulevard Mayence, 1 - 6000 Charleroi

Rédacteurs:  
Benoit CHOQUET  
Nicolas SOTTIAUX (p.26-27)

Conception graphique,  
mise en page :  
Julie PALAMARA

Publication :  
Décembre 2016

# EDITO

“ L’histoire,  
c’est un  
conte de  
faits... ”

Franck Dhumes

Septante ans que notre intercommunale existe.

Septante années de réalisations, de projets, de faits que nous avons voulu compiler et retracer afin de mettre en exergue le travail accompli par les collaborateurs d’hier et d’aujourd’hui.

Que ce soit au travers d’un film, d’un Parcours, d’une chronique hebdomadaire sur le web, d’un événement, d’une exposition, d’un concours d’art ou encore de reportages avec la presse ; l’Histoire d’IGRETEC et de ses ancêtres a été examinée sous toutes ses coutures. L’objectif : faire (re)découvrir et (re)connaître les ouvrages du passé, du présent mais aussi de demain.

Cette aventure aura duré un peu moins d’un an, dix mois - pour être précis - de rencontres, d’échanges, de recherches, de fouilles, de discussions impromptues au réfectoire ou dans les couloirs.

Une formidable aventure humaine que seul il aurait été impossible de réaliser.

A cet égard, je tiens à remercier toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à ce que les 70 ans soient une réussite. Merci pour votre contribution artistique ou créative, votre précieuse mémoire, la fourniture de plans, photos ou films, la relecture des supports ainsi que vos conseils à tous niveaux. Rendez-vous pour les 75 ans d’IGRETEC !

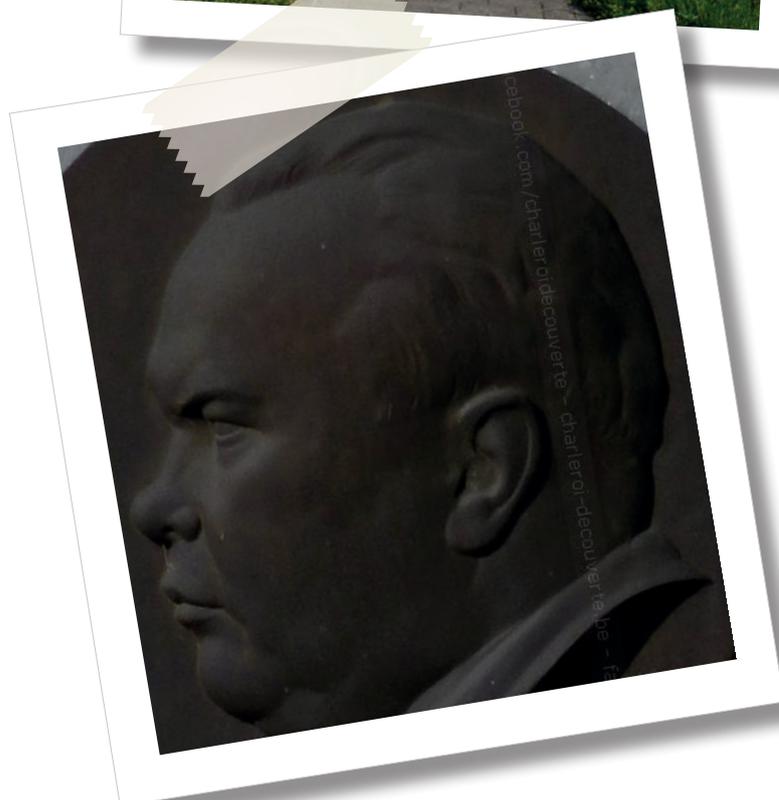
Ben Choquet

# 1946, Antoine Lessinnes, 1<sup>er</sup> administrateur gérant de l'IEGSP

Antoine Lessinnes, ingénieur de formation, fut le premier Administrateur-gérant de l'IEGSP (Union Intercommunale pour l'Etude et la Gestion des Services Publics à caractère industriel et commercial). Parmi les objectifs fixés, il s'efforça, entre autres, à mettre en place un bureau d'études techniques, administratives et juridiques capable, soit de compléter leurs services propres dans un esprit de fructueuse collaboration, soit d'être l'instrument d'étude, de contrôle et de réalisation dont les communes pouvaient avoir besoin... ce qui est toujours d'actualité 70 ans plus tard !

Décédé en 1949, il céda sa place à Gustave Sohet qui siégea jusqu'en 1983.

Au vu de ses nombreuses contributions pour la région de Charleroi, dont il est originaire, mais également pour le pays tout entier, un monument à la mémoire d'Antoine Lessinnes se dresse à proximité immédiate de la gare de Charleroi-Sud.



# 1947, 1<sup>ers</sup> bâtiments industriels & bureaux

Si, à sa création en 1946, l'IEGSP avait comme mission première la création et la gestion d'intercommunales actives dans les domaines énergétiques (eau, gaz et électricité) ainsi que de l'hygiène publique (gestion des déchets et analyse alimentaire), l'Union Intercommunale mettait également à disposition de ses associés les compétences de son bureau d'études ainsi qu'un service du contentieux, de la documentation et de la revue.

Très vite, de nombreux projets furent étudiés par nos équipes et c'est en tant qu'auteur de projet que nous participâmes, de 1947 à 1957 à la création de l'Usine d'incinération de Monceau-sur-Sambre, de l'Abattoir de Charleroi ainsi que des futurs bureaux de l'IEGSP. Ces trois réalisations sont liées par la date du 27 juin 1953 comme vous le découvrirez ci-dessous.

## USINE D'INCINÉRATION DE MONCEAU-SUR-SAMBRE

Avant même la création de l'ICDI en 1948 (sous l'impulsion de l'IEGSP dont elle devint immédiatement un associé), les études pour la réalisation de la première usine d'incinération d'ordures ménagères de Belgique furent terminées par nos équipes en 1947 pour être ensuite approuvées par le Ministère des Travaux publics et de la Santé Publique et mises en adjudication en 1949.

C'est donc le 27 juin 1953 que fut

inaugurée l'Usine d'Incinération de Monceau-sur-Sambre en présence de M. De Taeye, Ministre de la Santé Publique et de la Famille qui déclara à cet effet : « Notre pays comble aujourd'hui une lacune. Dans tous les Etats qui nous entourent, des usines d'incinération fonctionnent : seule la Belgique n'en comptait pas sur son territoire. C'est aujourd'hui chose réparée, grâce à l'esprit d'initiative et à la persévérance des mandataires publics de la région de Charleroi. [...] De cette manière, l'usine d'incinération de Charleroi sera non seulement un instrument de contribution à l'armement sanitaire régional et au confort de la population locale, mais encore et surtout un apport appréciable à l'économie générale du pays tout entier. »

En outre, l'aspect durable fut intégré par nos équipes puisque l'usine avait la capacité de stocker l'énergie calorifique produite ce qui permettait ensuite à l'ICDI de la revendre à la centrale pour la production d'électricité.

## BUREAUX DE L'IESGP À LA RUE D'ORLÉANS

Ne pouvant construire, dès sa création, un immeuble de bureaux puisque les matériaux et la main-d'œuvre étant exclusivement réservés à la reconstruction des biens sinistrés par faits de guerre, l'IEGSP occupa à sa création deux immeubles de bureaux.

Néanmoins en 1949-50, elle acquit

un terrain situé entre le croisement de la rue d'Orléans et du Gouvernement à Charleroi et conçut par ailleurs les plans de ce nouvel immeuble de bureaux.

C'est également le 27 juin 1953 que fut inauguré le nouveau siège de l'Union Intercommunale qu'elle occupa jusqu'en février 1978.

## ABATTOIR DE CHARLEROI

C'est le 17 septembre 1949 que fut constitué, par l'IEGSP, l'Abattoir Intercommunal du Bassin de Charleroi.

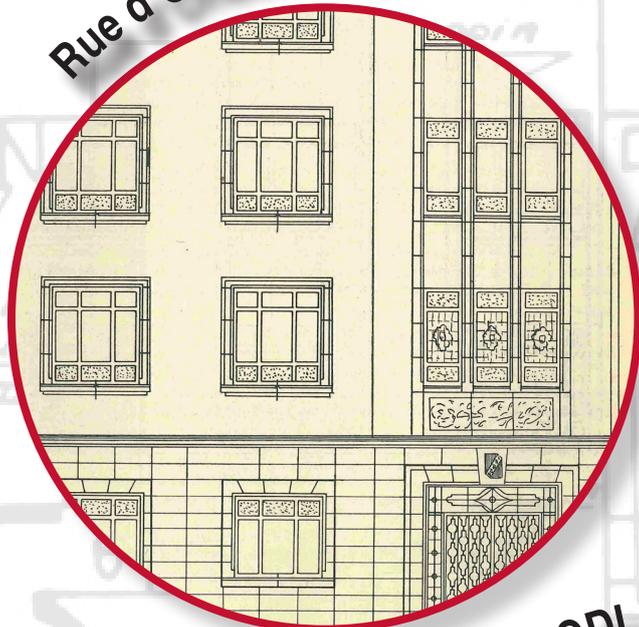
Dès sa création, les plans de construction furent étudiés par notre intercommunale et c'est en 1951 que fut acquis le terrain situé aux confins de Charleroi, Gilly et Lodelinsart (anciennes verreries Jonet).

Le terrain nécessitant des aménagements lourds (égouttage, nivellement, fosses à fumier, etc.) combiné à l'ambition d'en faire un Abattoir référence en Europe, ce n'est que le 27 juin 1953 que fut posée la première pierre de l'Abattoir Intercommunal du Bassin de Charleroi qui fut mis en service en 1957 et exploité par l'intercommunale du même nom jusqu'en 1987. De nos jours, l'Abattoir de Charleroi est toujours en service mais sous la gestion d'une société privée.

Rue d'Orléans



Rue d'Orléans



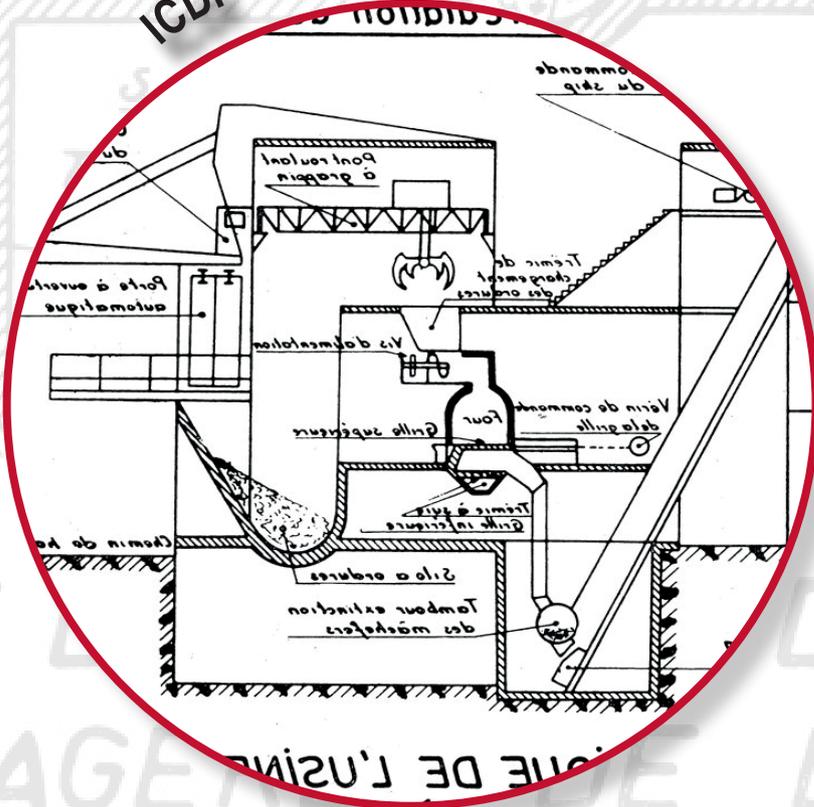
Abattoir de Charleroi



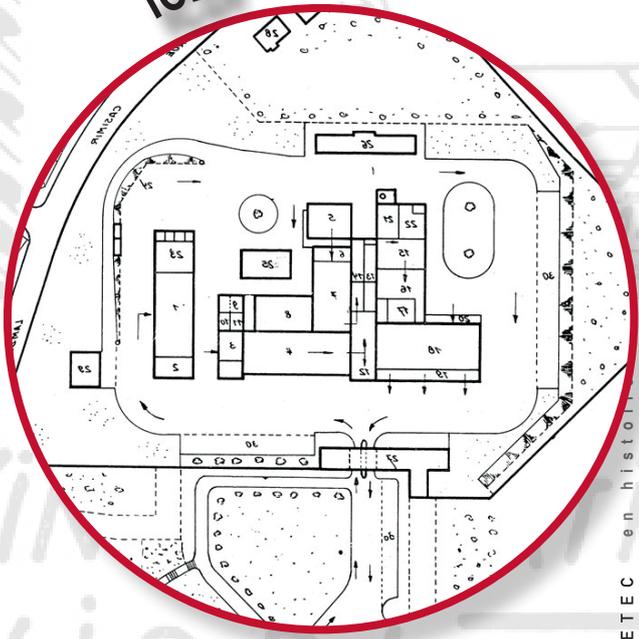
ICDI



ICDI



ICDI



# 1951, naissance du **contrôle moteurs** !



Si le département fut créé en 1951, c'est en 1949 que les communes de Montignies-sur-Sambre, Couillet et Haine-Saint-Pierre firent appel à l'IES-GP pour les aider à recenser la puissance des moteurs installés dans les sociétés et ce, afin de les aider à mettre à jour la taxe sur la force motrice. Néanmoins, pour diverses raisons, comme l'engagement de personnel mais aussi au niveau de l'accès aux charbonnages qui fut dans un premier temps refusé, le contrôle moteurs ne démarra qu'en 1951 avec les trois communes précitées et un résultat de 28% de puissance supplémentaire relevée à l'issue du contrôle effectué.

En 1966, 52 communes avaient déjà fait appel à nos services pour un bilan de 92.923 moteurs contrôlés et une différence de 150.000 kW entre la puissance déclarée et la puissance contrôlée.

En 1994, l'équipe du contrôle moteurs eut comme mission le recensement des puissances imposables à la taxe sur la force motrice sur l'ensemble du chantier TGV et ce, jusqu'en 1996. A la fin du chantier, ce furent 237 entreprises et 1722 moteurs qui furent contrôlés. Fin des années 90, le « contrôle moteurs » intègre une nouvelle forme de contrôle : le mesurage des immeubles inoccupés.

Actif jusque-là dans les Provinces de Hainaut et de Namur, le domaine d'activités du contrôle moteurs s'étend en 2003 à la Province de Liège. En 2016, ce ne sont pas moins de 40 communes, essentiellement en Hainaut, mais aussi dans les provinces de Namur, de Liège et du Brabant wallon, qui font confiance à l'expérience et l'expertise de notre intercommunale.

# 1958, première école réalisée !

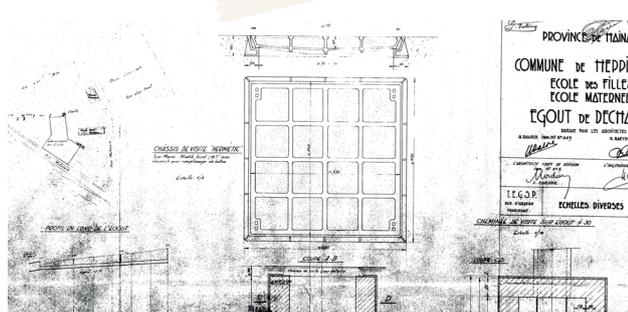
Si l'IESGP était active au niveau de la réalisation de bâtiments industriels et de bureaux, sa mission d'auteur de projets s'étendait à bien d'autres domaines et notamment la construction d'écoles !

## ECOLE D'HEPPIGNIES – 1958

En 1949, la commune d'Heppignies (qui, de nos jours, fait partie de la ville de Fleurus) mandate l'IESGP pour la réalisation d'un groupe scolaire.

L'année suivante, suite à diverses réunions avec l'architecte provincial, la réalisation du projet demandera l'acquisition, par l'Administration communale, de terrains.

De 1951 à 1956, ce sont successivement les avant-projets, les projets définitifs, la mise en adjudication qui se succéderont pour la construction de ce groupe scolaire réunissant une école des filles et une école maternelle.



Dès 1956, les travaux furent effectués et c'est en septembre 1958 que la commune d'Heppignies inaugura la première école dont l'étude fut confiée à l'IESGP.



Pour la petite anecdote, 58 années plus tard, une étude est actuellement en cours au sein d'IGRETEC pour une éventuelle rénovation de cette école !

Au travers de ce pan d'histoire, on constate que, dès sa création, notre bureau d'études techniques fut impliqué dans la construction d'établissements divers et variés ayant en commun l'intérêt général comme le cimetière de Couillet en 1957, l'aménagement de la Piscine de Mons en 1958, l'église Saint-Hilaire à Carnières (1994), des travaux de chauffage (Conservatoire de Musique de Charleroi en 1963), des travaux électriques (Hôpital Civil de Charleroi en 1961) ainsi que de nombreux travaux de voiries et égouttages.

Et si les techniques ont évolué, le métier reste le même puisque sur les 10 dernières années, le bureau d'études aura, entre autres, réalisé :

- 7 crèches pour une capacité totale de 246 lits réparties de Sivry à Mouscron ;
- 6 écoles de Charleroi à Lessines (Ecole des Cerisiers et de l'Ouest) ;
- 2 maisons de repos (Sambreville et Tournai) pour une capacité totale de 265 résidents.

# 1961, le cap des **200 affiliés** est atteint

Constituée le 30 juin 1946 par 70 communes et trois intercommunales, l'Union atteignait à l'Assemblée Générale du 19 juin 1961 le cap des 200 affiliés et ce « sans nul effort de propagande ou de recrutement » comme le stipulait le rapport du Conseil d'Administration de l'époque.

Les 200 affiliés étaient répartis comme suit :

- 1 province, celle du Hainaut ;
- 191 communes représentant 880.000 habitants, à savoir 9,6 % de l'ensemble de la population belge ;
- 8 intercommunales.

De plus, par sa mission de gestion et d'administrations générales, l'IESGP mettait ses services à la disposition de 7 autres intercommunales.

Si en 1974, le nombre d'affiliés se chiffrait à 217, suite à la fusion des communes de 1977, ce nombre

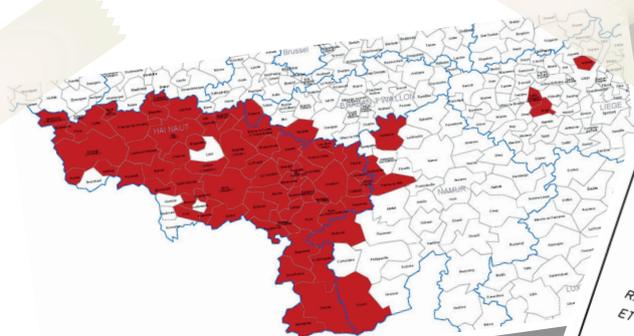
tomba à 67 auquel il faut ajouter 17 intercommunales en gestion ou en expertise.

En 1985, suite à la fusion entre l'ADEC et l'IESGP devenue IGRETEC, intercommunale mixte à l'époque, le nombre d'associés était de 122 répartis comme suit :

- 61 communes ;
- 1 province ;
- 10 intercommunales ;
- 50 partenaires privés.

En 2007, IGRETEC devint une intercommunale pure (sans actionariat du secteur privé) composée de 68 communes et 7 organismes publics.

En 2015, 70 ans après sa création, notre intercommunale compte 124 associés dont 73 communes qui représentent 1.461.230 habitants et donc 13% de l'ensemble de la population belge (données démographiques 2015).



2015



1961

# 1964, naissance de l'ADEC et 1<sup>er</sup> parc

Intéressons-nous à l'ADEC (Association Intercommunale pour l'aménagement du territoire et le développement économique et social des régions de l'Est et du Sud du Hainaut) créée en 1964 et qui fusionnera une vingtaine d'années plus tard avec l'IESGP. C'est le 17 janvier 1964 que fut créée l'ADEC dont l'IESGP fut dès le début un associé.

Cette intercommunale consœur avait pour objet social de promouvoir l'aménagement du territoire et le développement économique et social des régions de l'Est et du Sud du Hainaut, par l'établissement de plans d'aménagement régional, l'étude, la promotion et la réalisation d'un programme de développement économique et social de ces régions.

Très vite les premières zones industrielles furent reconnues par arrêté royal :



Avant de pouvoir être exploitées, ces zones industrielles nécessitaient diverses étapes comme l'acquisition des terrains, l'assainissement des sols si nécessaire, mais aussi l'équipement que ce soit en termes de voiries, de raccordements électriques, d'égouttage ou de distribution d'eau. Le premier zoning aménagé et géré par l'ADEC fut celui de Charleroi-Jumet en 1968.

En 1982, avant l'amorce de la fusion entre l'ADEC et l'IESGP, les différents zonings gérés par l'ADEC étaient occupés à 71,56 %, ce qui représentait 64 entreprises pour un nombre total d'emplois de 8.547.

Cette mission de l'ADEC fut poursuivie et développée par IGRETEC en 2004 lorsque notre intercommunale reprit une partie des activités d'INTERSUD. Elle s'étendit alors aux communes du Sud du Hainaut.

A ce jour, la Direction du Développement Economique, Immobilier et Territorial gère 21 parcs d'activités économiques pour une superficie de 1.086 hectares accueillant 670 entreprises et 22.000 travailleurs au sein notamment de l'Aéropole.

INTITULÉ	HA	DATE DE RECONNAISSANCE EN ZONE INDUSTRIELLE
Charleroi – Gosselies I	99	A.R. du 08.09.1965
Fleurus – Farciennes	141	A.R. du 10.08.1967
Charleroi Jumet	69	A.R. du 28.12.1967
Charleroi – Jumet extension		A.R. du 17.06.1968
Fleurus – Heppignies	74	A.R. du 26.11.1968
Charleroi – Gosselies II	42	A.R. du 03.04.1969
Fleurus – Martinrou	52	A.R. du 15.06.1976



# 1976, 1<sup>ère</sup> pierre de la 1<sup>ère</sup> station d'épuration

Dès 1955, l'IEGSP commençait la réalisation des travaux de collecte des eaux usées de l'ensemble du bassin hydrographique de quelque 2.500 ha que constitue le ruisseau de Soleilmont.

Entre 1969 et 1973, les communes situées dans le bassin hydrographique du ruisseau d'Acoz (6.700 ha) viennent renforcer l'idée de faire bénéficier les populations riveraines des bienfaits résultant de l'assainissement des eaux usées.

En 1976, la première pierre de la station d'épuration de Roselies fut posée afin de répondre à ces enjeux. Si la mise en service fut réalisée en 1983 par Henri ZEMAN, qui fait toujours partie des ingénieurs d'IGRETEC ; l'inauguration officielle fut faite, le 20 janvier 1984, par Monsieur FEAUX, Ministre de la Région Wallonne pour l'Eau, l'Environnement et la Vie Rurale. En 1988, le traitement biologique par l'utilisation de culture bactérienne fut mis en service...douze années entre la pose de la première pierre et la mise en service complète qui s'expliquent aisément par les périodes de vaches maigres au niveau des financements publics.

En 2008, la station d'épuration de Roselies fut réhabilitée pour continuer à épurer, de nos jours, les eaux usées pour l'équivalent de 127.000 habitants.

Quarante ans après la pose de la première pierre de la première station d'épuration de l'IESGP, la Direction Exploitation des ouvrages d'épuration et de démergement gère 43 stations d'épuration, 126 stations de pompage, 9 stations de démergement et 350 km de collecteurs afin d'épurer les eaux de quelque 627.000 « équivalents habitants. »

Pour compléter cet historique, jusqu'au 21 décembre 1977, la collecte et le traitement des eaux usées étaient du ressort de diverses intercommunales et, notamment, l'IRSA – Association Intercommunale du Bassin Hydrographique du Ruisseau de Soleilmont et d'Acoz – pour le cas présenté ci-dessus ; l'IEGSP gérant cette intercommunale et réalisant les différentes études pour l'IRSA. Mais dès ce jour de décembre, la conception, la réalisation, la gestion et l'exploitation des ouvrages d'épuration et de collecte des eaux usées furent confiées à l'IEGSP pour notre région.



# 1983, **regroupement** ADEC & IEGSP

Dès octobre 1983, un nouvel organigramme traduisait le regroupement des services de l'IEGSP et de l'ADEC qui pouvaient traiter n'importe quel dossier depuis la conception jusqu'à la réalisation « clé sur porte », dans n'importe quel domaine de la vie communale ou para-communale.

Ce regroupement offrait aux associés un accroissement des moyens mis à leur disposition tandis qu'existait la possibilité de s'insérer dans des créneaux nouveaux tels que les audits énergétiques, les expériences de fonctionnement du charroi des villes, les adjudications concours, etc...

Nous avons donc le regroupement, d'une part, de l'aménagement du territoire et le développement économique (ADEC) et, d'autre part, les services d'études techniques et la gestion des Services Publics

à caractère industriel et commercial (IEGSP) qui ne formaient plus qu'un mais dans les faits uniquement...

En 1985, avec publication aux Annexes du Moniteur belge l'année suivante, l'IEGSP changea son appellation pour devenir l'Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques : IGRETEC ! Cette année-là, l'ADEC et l'IEGSP publièrent leur premier Rapport Social conjoint.

Bien que depuis 1983, le travail en commun de ces deux entités fut effectif, ce n'est que le 31 mai 1989 que l'absorption de l'ADEC par IGRETEC fut légalisée à l'occasion de l'assemblée générale.

## **NOUVEAU SIÈGE AU BOULEVARD MAYENCE**

Parallèlement en 1983, il fut décidé de regrouper en un seul et

même endroit le personnel de ces deux entités amenées à ne faire plus qu'un. Le projet du boulevard Mayence était sur les rails.

Le 20 août 1984, le premier coup de pelle fut donné pour ce nouvel immeuble de bureaux – d'une superficie de 8.000 m<sup>2</sup> – détenu en copropriété par IGRETEC et la SMAP (aujourd'hui ETHIAS).

A peine 20 mois plus tard, le nouveau siège social était inauguré.

En décembre 2008, après avoir envisagé un premier temps de construire un nouveau siège au sein de l'Aéropole (Projet « Aéro-parc »), IGRETEC décida de surfer sur la vague du renouveau carolo impulsé par le projet Phenix pour agrandir et rénover « Mayence »... SOLEO était né !



# 1984, prémices de l'animation économique !

En 1984, la région de Charleroi est profondément marquée par les restructurations successives qui touchent l'industrie lourde : charbon, sidérurgie, verre, ...

En tant que développeur économique, notre intercommunale prend le taureau par les cornes et développe différentes actions visant à soutenir l'essor économique de la région au travers des premières mises à disposition de fonds européens.

C'est ainsi que naît, en 1984, la première édition du Guide des Aides Publiques.

La même année, sous l'impulsion de l'ADEC et l'IEGSP, qui ont allié leurs compétences, les forces vives de la région réagissent et lancent une vaste opération de développement économique complètement axée sur la création d'entreprises et les PME. L'opération est baptisée « 3E » et mène à la création du Centre d'Entreprise et d'innovation (CEI) « 3E ».

Parallèlement, l'action « Arrêté Royal 123 » visant à encourager les efforts des PME locales à l'exportation et à l'innovation est mise en place.

Le 12 décembre 1994, dans le cadre de la programmation européenne 1994-1999 (Objectif 1), IGRETEC développe, en collaboration avec de nombreux acteurs locaux, le Programme de Développement Régional CHARLEROI-FUTURA. A cet effet, le Centre d'entreprises 3E est rebaptisé Héraclès et affiche le bilan de 116 entreprises créées. La même année, le cap des 300 dossiers « Arrêté Royal 123 » sont franchis et le Guide des Aides Publiques fête ses 10 ans !

Depuis lors, IGRETEC continue d'asseoir son rôle d'opérateur clé dans la guidance, l'accompagnement des entreprises et la réalisation d'outils de sensibilisa-

tion et d'information des entreprises comme le Guide des Aides Publiques dont la 25ème édition fut éditée en 2015 ou l'IGRETEC Infos dont le premier numéro fut publié en 1995 (sous l'appellation Charleroi-Futura).

Pour la nouvelle programmation 2014-2020 qui débute, IGRETEC s'inscrira dans les lignes directrices définies par l'AEI en se recentrant sur le cœur du métier d'animation économique et étoffera sa mission d'accompagnement personnalisé des entreprises pour devenir un véritable guichet multidisciplinaire, privilégié, de qualité et incontournable tout au long de leur processus de développement.



# 1984, bouclage Ouest de Charleroi

Jusqu'au seuil des années 80, la région de Charleroi a connu, périodiquement, des pénuries en eau potable et ce, faute d'interconnexions entre les différents réseaux de conduites d'eau potable gérés par divers producteurs et distributeurs d'eau... bref, il suffisait, par exemple, qu'une conduite se rompe pour que tous les usagers alimentés par cette voie se trouvent privés d'eau potable et ce, avec tous les risques liés, notamment, en cas d'incendie.

Pour répondre à cette problématique, le ministère de la Santé Publique et de l'Environnement confia au bureau d'études d'IGRETEC, en tant qu'auteur de projet, la réalisation d'une « grande ceinture » de 32 km de canalisations : le Bouclage Ouest de Charleroi (un bouclage nord-est et nord-ouest existants déjà) partant de Courcelles, Goutroux, Landelies, Montigny-le-Tilleul – se dirigeant vers l'est – Mont-sur-Marchienne, Marcinelle, Loverval, Bouffioulx – pour se terminer à Aiseau, Pont-de-Loup, Châtelineau. En 1984, les travaux démarrèrent !

## IMMERSION DANS LA SAMBRE

Parmi les 16 lots que constituaient ce gigantesque chantier, le lot numéro 7 fut, de loin, le plus impressionnant avec l'immersion d'un siphon de 20 tonnes permettant de franchir la Sambre à Landelies.

Ce siphon en U constitué de deux tuyaux d'acier jumelés, d'une longueur de 63 mètres, fut immergé en juin 1989 par trois puissantes grues, dont une montée sur barge et déposée sur l'eau. Elle fut ensuite lestée par de l'eau et immergée progressivement, à 6 mètres de profondeur, dans la tranchée préalablement creusée en partie au moyen d'explosifs.

Finalement en 1991, les travaux de cet impressionnant chantier furent terminés et les 32 km de canalisations furent posés !



# 1991, l'Aéropole, un concept... un succès !

L'Aéropole étant étroitement lié à Brussels South Charleroi Airport, il convient de se remémorer l'histoire de ce dernier.

## AÉROPORT DE CHARLEROI – BSCA

Les premières activités aériennes à Gosselies remontent à 1919. A cette date, le Roi Albert Ier inaugure la première école de pilotage belge au champ d'aviation de Gosselies, au « Mont des Bergers », point culminant de la région gosselienne. L'année suivante, un Commandant belge installe, à Gosselies, la Société Générale d'Aéronautique (SEGA) qui fit l'acquisition de 28 hectares de terrains servant essentiellement à la formation de pilotes.



En 1931, la société Avions Fairey S.A. (avec à son bord la SEGA) installe son siège à Gosselies ce qui permet à la commune de devenir la capitale de l'industrie aéronautique belge...jusqu'en 1940, où Gosselies devint une base de la Luftwaffe.



A partir de juin 1945, Fairey, qui deviendra plus tard la SONACA, décida de redémarrer son activité gosselienne et en 1946, l'Aéroport de Charleroi est classé dans la catégorie des aérodromes publics.

En 1990, la régionalisation des aéroports s'annonçant, IGRETEC met en œuvre un plan de promotion commerciale et de développement de l'aéroport de Charleroi-Gosselies.

La première action promotionnelle, entreprise par IGRETEC, fut de rebaptiser l'aéroport qui devint «Brussels South Charleroi Airport » permettant à ceux ne connaissant pas Charleroi, de le situer facilement sur une carte en jouant avec la proximité de la capitale du pays et de l'Europe.

Le deuxième challenge, c'est celui des infrastructures tant internes qu'externes à l'aéroport : l'Aéropole !

## AÉROPOLE

Le 5 septembre 1991, l'Arrêté Royal de reconnaissance de l'Aéropole est signé !



Quelques entreprises, comme la SONACA, étant déjà présentes sur place, certaines infrastructures existent déjà mais il y a lieu de voir plus loin afin d'offrir 100 hectares de terrains aux entreprises désireuses de s'implanter auprès d'un aéroport en plein développement.

Le début des années 90 est synonyme de changements très significatifs constatés dans l'exigence de qualité du cadre de vie des entreprises comme l'aménagement d'un véritable parc verdoyant aux équipements multifonctionnels et ce, au détriment des zonings traditionnels de l'époque.

A cet effet, le site, conçu par notre bureau d'études, fait l'objet d'un aménagement paysager très soigné, utilisant les atouts topographiques et hydrologiques pour faire la part belle aux pièces d'eau et aux rideaux de végétation et ce, afin de passer d'un concept de zoning industriel à celui d'un parc d'activité économique.



Aérople 2014

Si la réalisation des voiries et réseaux d'égouttage des zonings est gérée par nos équipes techniques, d'autres équipements

sont également conçus ou gérés par notre intercommunale. Citons à cet effet : le réseau électrique haute tension, un bassin d'orage, une station d'épuration, la construction du château d'eau de l'Aérople ainsi que différents bâtiments destinés aux entreprises sans oublier le développement de BSCA avec la création d'un parking, du hangar à avions, de bâtiments administratifs ou l'extension de l'Arsenal Pompiers.



Maison de l'Industrie

Bref avec l'Aérople, tous les métiers d'IGRETEC sont mis à contribution dans le développement de ce PAE hors du commun, symbole du redéploiement économique de la région carolo qui verra les premières entreprises, comme Europrinter, s'installer dans la foulée de l'arrêté Royal.

En 1994, dans le cadre de Charleroi Futura, un axe de promotion de l'innovation technologique est mis en place avec notamment le développement du Centre Minerve ayant pour objectif de promouvoir la biotechnologie, les télécommunications, la maintenance industrielle de haut niveau et l'aéronautique. Ce qui se concrétise par un partenariat avec différentes uni-

versités et notamment l'ULB (mais nous en parlerons ultérieurement) mais aussi par la réalisation de différents bâtiments par notre intercommunale (Telecom 1&2, le Point Centre, Mermoz 1-4,...).



I-Tech Incubator II

Grâce aux efforts réalisés dans le cadre de Charleroi Futura, les années 2000 continueront sur la lancée du siècle précédent puisque l'Aérople ne cessera de se développer pour devenir un parc scientifique et technologique d'avant-garde. A cet effet, en 2002, il intègre le réseau des parcs scientifiques wallons, SPoW. En janvier 2008, face à une augmentation sans cesse croissante du nombre de passagers, la nouvelle aérogare de BSCA est inaugurée.

Ce concept s'étant mué en véritable succès avec un taux d'occupation de 95%, de nombreux autres bâtiments (Maison de l'industrie, Saint-Exupéry 1 & 2, Clément Ader,...) et deux nouveaux parcs d'activités économiques périphériques à l'Aérople seront développés dans les années suivantes : Charleroi Airport 1 & 2.

# 1994, plate-Forme Multimodale de Charleroi-Châtelet

Dans le cadre de ses activités de développement régional, après la relance de Brussels South Charleroi Airport (BSCA) et la réalisation du site de l'Aéropole, IGRETEC s'inscrit dans la mouvance européenne en créant une zone spécialement destinée aux activités de transport et de logistique et ce, en collaboration avec le Port Autonome de Charleroi (PAC).

Sous l'égide de Charleroi Futura et de son axe Prométhée symbolisant le développement d'infrastructures, c'est en 1994 que la Plate-Forme Multimodale de Charleroi-Châtelet prend son envol.

La création de la Plate-Forme Multimodale avait pour objectif de regrouper en un seul lieu le transport par rail, eau et route, le tout à proximité d'une plate-forme aéroportuaire, avec pour objectif de doter les entreprises d'une infrastructure d'accueil complète-

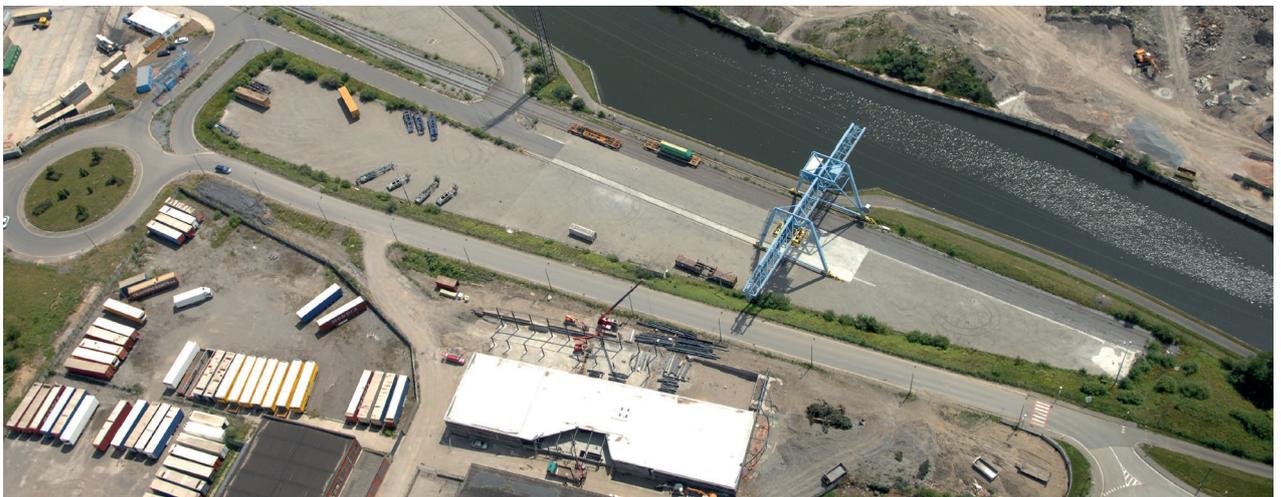
ment équipée permettant en outre la connexion des différents modes de transport via des équipements spécialisés.

Située sur le site du Trieu Kaizin, à Montignies-sur-Sambre et Châtelaineau, les travaux, dont l'étude de l'ensemble de ceux-ci fut réalisée par les services techniques d'IGRETEC, permirent aux entreprises de disposer d'équipements permettant l'entreposage, le reroutage, la manutention de marchandises, ainsi que d'un bâtiment d'accueil modulable combinant hall industriel et bureaux.

En 2000, Charleroi Dry Port (actuellement renommé Centre Logistique de Charleroi) fut créé, en collaboration avec Sambrinvest et le PAC, afin d'assurer la gestion et la promotion de la Plate-Forme Multimodale de Charleroi-Châtelet. Fort de plusieurs investissements successifs, son terminal est équi-

pé de deux portiques de 40 tonnes chacun (eau-rail-route/rail-route), de deux « reach stackers » pour le chargement et le déchargement de charges jusqu'à 40 tonnes, de trois voies de chemin de fer et d'un quai de 85 m le long de la Sambre, permettant la réception de barges de 1.350 tonnes.

Si ce site, en constante évolution, a permis d'améliorer la logistique et le transport pour bon nombre d'entreprises de la région, il contribue également à une réduction des émissions de carbone qui se chiffraient à 11.000 tonnes de CO2 en moins dans l'atmosphère en 2008.



# 1999, sur les traces du **Biopark**



Souvenez-vous, en 1994, dans le cadre de la programmation européenne Objectif 1, IGRETEC lance son plan d'action Charleroi Futura au sein duquel l'axe Minerve (Déesse de la sagesse, de l'intelligence et de la technique) avait pour objectif de promouvoir l'innovation technologique.

Un des projets se concrétisa avec le développement du Centre Minerve axé, entre autres, sur la biotechnologie.

Parallèlement, l'ULB, devant l'évolution institutionnelle de la Belgique qui allait donner de plus en plus de compétences et de moyens aux Régions, décida qu'elle devait être présente en Wallonie.

## L'AÉROPOLE, UN PARC SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE D'AVANT-GARDE

Et comme Charleroi, bien qu'étant la métropole la plus importante de Wallonie, ne disposait pas de support universitaire et que de plus, via IGRETEC et Objectif 1, la région

carolo bénéficiait d'un atout majeur : le développement de l'Aéropole et de BSCA. C'est dans cet esprit qu'un partenariat fut érigé entre l'ULB et IGRETEC et qui se concrétisa en 1999 par l'inauguration de l'Institut de Biologie et de Médecine Moléculaires (IBMM) au sein du Centre Minerve et dont la réalisation fut en partie confiée au bureau d'études d'IGRETEC.

Les années suivantes, de nouveaux bâtiments virent le jour :

- **l'Institut d'Immunologie Médicale (IMI) en 2004.** Réalisé par notre bureau d'études, il devait à l'origine contenir une aile recherche occupée par l'ULB et une aile Spin off devant accueillir de nouvelles sociétés. Néanmoins, suite à une extension plus rapide que prévu de ses activités, l'ULB reprit l'ensemble du bâtiment ce qui déboucha trois ans plus tard sur le Biopark Incubator (devenu i-Tech Incubator 1) également réalisé par notre bureau d'études.

- **l'Institut de Pathologie et de Génétique (IPG) en 2009.**

En 2009, le Biopole ULB Charleroi changea de nom pour souligner les partenariats multiples : entre universités (ULB, UMH), entre universités et hautes écoles (Campus technologique), entre universités et partenaires publics (Région wallonne, Province de Hainaut, Igretec) et privés (GSK, UCB, spin-offs) et pour rappeler aussi que Charleroi est une métropole importante, voisine de la capitale de l'Europe et possédant un Aéroport. A cet égard, la dénomination Biopark Charleroi Brussels South répond à ces objectifs.

Fort de ce développement fulgurant, l'i-Tech Incubator voyait le jour en 2010 à l'initiative de l'ULB, du Centre d'Entreprise Héraclès, d'IGRETEC et de Sambrinvest.

L'i-Tech Incubator, c'est une plateforme « one-stop-shopping » complète via la gamme de services offerte par ses différentes activités : de la construction d'un projet d'entreprise jusqu'à l'hébergement de la société.

Le 24 avril 2012, l'i-Tech Incubator 2, conçu par nos équipes techniques, était inauguré pour offrir 6.000 m<sup>2</sup> aux entreprises débutantes.

Fort de ses succès, puisque l'i-Tech Incubator 1 (100% d'occupation) & 2 (95% d'occupation) affichent presque complet, un nouveau bâtiment sera mis sur les rails prochainement pour offrir 3.200 m<sup>2</sup> de labos et 750 m<sup>2</sup> de bureaux supplémentaires.

# 2000, certification **Qualité**

## CERTIFICATION DU MANAGEMENT PAR LA QUALITÉ

Mai 1998, Gilbert Vaniekaut, alors Directeur Général, mobilise tous les employés de l'intercommunale autour d'un objectif commun : la Certification ISO 9001 d'IGRETEC.



En effet, notre environnement, nos clients directs ou indirects, exigent, chaque jour davantage, une organisation globale et sans faille de la qualité de nos services. A cet égard, le meilleur moyen de répondre à leur souhait était de mettre en place un service qualité, de bâtir une organisation ayant en permanence cet objectif de qualité globale et de le prouver en acquérant et conservant une certification ISO 9001 correspondant à notre type d'activité. S'il mobilisa toutes les troupes, c'est parce que la satisfaction du client doit être pour chacun l'objectif essentiel de son action et ce, afin de répondre aux préoccupations, aux objectifs et aux attentes formulées par le client.

Deux ans plus tard, le 22 mai 2000, notre intercommunale était certifiée ISO 9001 pour la totalité des services dispensés par IGRETEC. Si une première étape était franchie, il était nécessaire de continuer sur cette lancée et de maintenir cette certification renouvelable tous les trois ans.

Quinze ans plus tard, la qualité est toujours au centre de nos préoccupations puisqu'en novembre 2015, notre organisme voyait, pour la cinquième fois, la reconduction de sa certification.

A titre informatif, en Wallonie et à Bruxelles, environ 4% des entreprises seulement sont certifiées ISO 9001. Mais, ce n'est pas là la seule démarche qualité entreprise par IGRETEC.

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

En juin 2000, la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) signait, avec notre intercommunale, le contrat de service pour la collecte et l'épuration des eaux usées. Contrat qui imposait à l'organisme d'épuration agréé de se conformer au Règlement européen EMAS, par le biais notamment d'une déclaration environnementale, pour le 1er janvier 2004 au plus tard.

Le cœur du Règlement européen EMAS s'appuyant sur la norme internationale ISO 14001, IGRETEC décida dans un premier temps de

faire certifier ses stations ISO le 02 octobre 2002. Dans un second temps, les mêmes sites ont été enregistrés EMAS le 24 février 2003. A cette époque, IGRETEC gérait 18 stations d'épuration qui représentaient un taux d'épuration de 27% sur son territoire.

Plus de dix années se sont écoulées et IGRETEC gère, aujourd'hui, une quarantaine de stations d'épuration pour un taux d'épuration de 96% sur son territoire et la plupart sont certifiées ISO et enregistrés EMAS. Les déclarations environnementales associées sont disponibles sur notre site internet.

Depuis notre première certification il y a plus de 15 ans, notre intercommunale poursuit le même objectif : offrir une qualité de service reconnue et certifiée tout en s'adaptant en permanence à l'évolution des besoins de nos clients.



# 2001, le cap des 200 personnes dépassé

## HISTORIQUE DE L'ÉVOLUTION

A sa création en 1946, l'IEGSP engagea 3 personnes pour sa première année. L'Union Intercommunale continua de s'agrandir pour atteindre, 25 ans plus tard, 51 personnes.

Les activités de notre ancêtre ne cessant de se développer, ce chiffre fut plus que doublé en à peine 10 ans puisque nos équipes étaient composées de 135 personnes en 1981.

Hélas, le début des années 80 fut marqué par une évolution astronomique de la dette publique puisque celle-ci passa de 2000 milliards de francs belges à 12.000 milliards.

A cet effet, le gouvernement de l'époque décida de lancer des mesures d'austérité qui ne manquèrent pas de se répercuter sur nos activités et donc notre personnel. Néanmoins, l'impact fut limité par une gestion stricte des coûts et les effectifs ne furent réduits que de 14% entre 1981 et 1985.

En 1986, les affaires reprennent de plus belle et dans le même temps, le personnel de l'ADEC rejoint officiellement IGRETEC.

Les projets fleurissant à tout-va, la famille IGRETEC ne cesse de s'agrandir pour dépasser le cap des 200 personnes en 2001.

Si en 2008, une autre baisse au niveau des chiffres est constatée... point de restriction budgétaire, mais simplement le départ de l'entière du service chargé de l'éclairage public qui rejoint ORES, nouvel opérateur wallon en la matière. Actuellement, notre intercommunale emploie un peu moins de 300 personnes.

## STABILITÉ, COMPÉTENCE ET POLYVALENCE : FACTEURS CLÉS

Le plus ancien au sein de la maison est entré en 1976 et affiche 40 ans de carrière au sein de notre intercommunale...et il n'est pas le seul à afficher une telle fidélité puisque 14 autres de ses collègues sont présents depuis plus de 30 ans et 29 autres sont présents depuis 20 ans.

A cet égard et dans un monde en constante évolution où tout bouge très vite, près de la moitié de notre personnel est présent depuis au moins 10 ans tandis qu'un quart des collaborateurs de l'intercommunale œuvre à nos réalisations depuis 5 ans au minimum.

Cette stabilité est également remarquée au sein du management d'IGRETEC puisqu'en 70 ans, nous n'avons connu que 5 Directeurs généraux.

Deux autres éléments majeurs caractérisent notre personnel : polyvalence et compétence qui furent résumées par l'un de nos Pré-

sidents : « Savoir tout faire, tout simplement ! ».

NOM		ANNÉE ENTRÉE / SORTIE
Lessinnes	Antoine	1946 - 1948
Sohet	Gustave	1948 - 1983
Vaniekaut	Gilbert	1983 - 2003
Debois	Marc	2003 - 2015
Moens	Renaud	2015 - Ce-jour

Actif dans une trentaine de métiers différents au service d'administrations, d'entreprises ou encore de citoyens, notre personnel a su faire preuve d'un professionnalisme remarquable pour mener à bien les missions dévolues à notre intercommunale. Ce qui fut démontré dans des projets variés et complexes tels que le Bouclage Ouest de Charleroi, l'Aéropole, la réaffectation du Bois du Cazier, la station d'épuration de Montignies-sur-Sambre ou encore les nombreux projets énergétiques.

A cet égard, c'est cette expertise marquée par les compétences, la polyvalence et la stabilité de notre personnel que nous souhaitons mettre en avant au travers de cet article. Car comme ce fut le cas pendant 70 ans, nous continuerons à évoluer au service de l'intérêt général avec le même engouement et la même efficacité.



# 2002, absorption du LIC

Le Laboratoire intercommunal de Chimie (en abrégé L.I.C.) est créé le 21 mai 1949. Il a pour mission de contrôler, sur le territoire des villes et communes associées, les conditions de salubrité et d'hygiène ainsi que d'analyser tout type de produit servant à l'alimentation de la population. Rapidement et dans un souci d'expansion, le L.I.C. offre ses services à d'autres pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers, en vue d'accroître ses ressources sans augmenter les cotisations de ses communes associées.

Néanmoins, en 2001, les caractéristiques structurelles du L.I.C sont restées telles que l'on peut difficilement mettre en oeuvre une politique de développement significative de ses activités.

Une analyse approfondie amène IGRETEC à proposer le regroupement des activités du LIC avec ses propres activités dans un objectif de consolidation et de croissance des activités du laboratoire de chimie et de bactériologie.

L'intégration du Laboratoire de Chimie et de Bactériologie en IGRETEC allait être concrétisée lors de notre Assemblée Générale du 20 décembre 2000 mais la concurrence de grands opérateurs nous amène à reconsidérer l'existence même du secteur. En 2002, les activités du Laboratoire sont recentrées sur l'exploitation des ouvrages d'épuration.

En effet, couplée avec les analyses déjà effectuées par notre intercommunale dans son laboratoire de Roselies, cette réorientation des activités permet de coupler l'expertise humaine de deux entités afin de perfectionner les analyses indispensables à la qualité des eaux épurées.

En 2003, le laboratoire de Roselies déménagea dans la toute nouvelle station d'épuration de Montignies-sur-Sambre.



# 2002, le Bois du Cazier

## UN PEU D'HISTOIRE

L'origine du nom « Bois du Cazier » provient de l'union de la propriétaire du « Bon Bois » de Marcinelle avec le Baron de Cazier, au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Les bois sont alors désignés comme étant les « Bois de Cazier ». Le nom va ensuite évoluer vers « Bois du Cazier ».

Dès 1822, une mine charbonnière y est exploitée, mais ce n'est qu'en 1874 que le charbonnage prend le nom de Bois du Cazier. Le Cazier devient, après le rachat par les Charbonnages d'Amercoeur en 1899, l'un des charbonnages les plus productifs et les plus modernes du Pays de Charleroi.

Néanmoins, le site connaît durant son activité deux catastrophes importantes : en 1930, 16 mineurs y trouvent la mort suite à un coup de grisou et en 1956, ce sont 262 mineurs qui ne remontent pas. Le Bois du Cazier cesse définitivement son exploitation le 9 décembre 1967, après 145 années d'activité.

## RÉHABILITATION DU PATRIMOINE

En 1994, dans le cadre de Charleroi Futura et de l'axe Prométhée, la Région Wallonne confia à IGRETEC la réhabilitation de sites d'activités économiques désaffectés et ce, afin de permettre l'implantation de nouvelles activités en renforçant, notamment, l'attractivité et l'image de la région carolo.



A cet égard, notre intercommunale dut établir une liste des sites prioritaires ainsi que réaliser des études de faisabilité visant à définir la nature des réhabilitations, ce qui fut fait pour le Bois du Cazier ainsi que d'autres

sites comme celui d'Hainaut-Sambre où se situe la Plate-forme Multimodale de Charleroi-Châtelet, l'ancien charbonnage du Roton reconverti en micro-zone d'activités économiques, ou prochainement, le site « Surschiste » destiné à devenir, également, une micro-zone d'activités économiques.

## LIEU DE COMMÉMORATION ET DE VIE

En 1998, la Région Wallonne attribua à IGRETEC et ses différents métiers la tâche de redonner vie à ce site très chargé en émotions. Notre intercommunale fut donc désignée Maître de l'Ouvrage délégué et Bureau d'études pour la restauration de ce site classé.

Architecture, stabilité, techniques spéciales, coordination de chantier, environnement, aménagement de voiries, maîtrise d'ouvrage déléguée, etc. furent mis à contribution pour redonner vie à ce lieu emblématique de notre région.

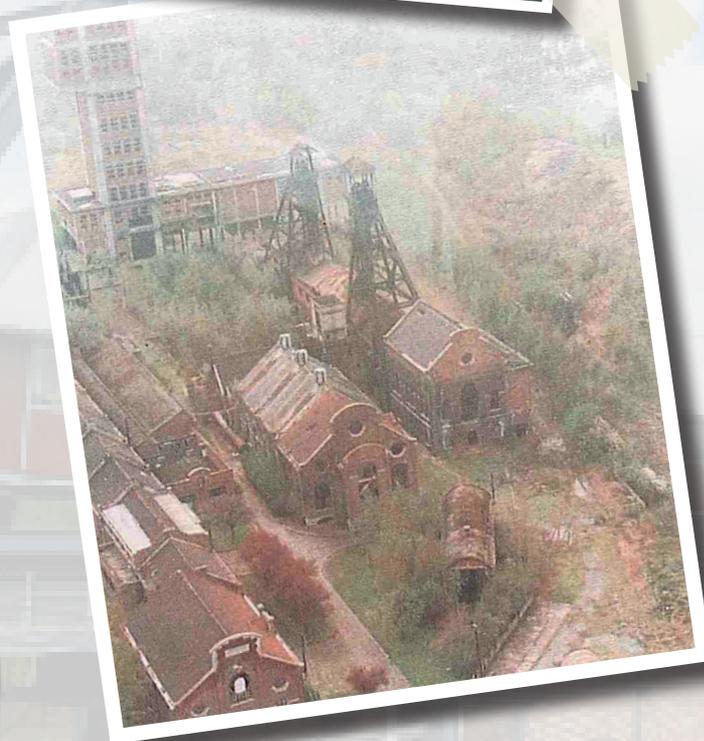
Les travaux s'effectuèrent en deux phases réparties sur les bâtiments classés et non-classés auxquels une nouvelle affectation fut attribuée, comme par exemple :

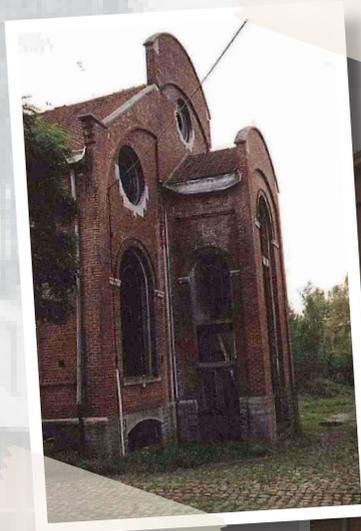
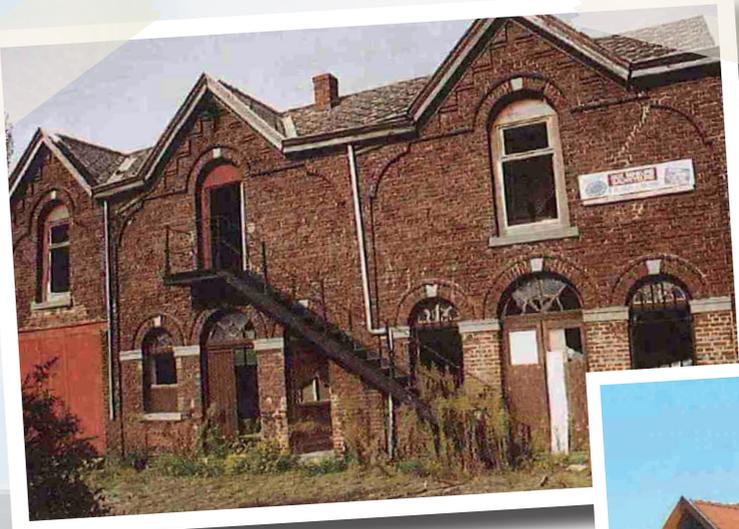
- le magasin qui accueille une cafétéria et un restaurant,
- l'infirmerie et les bureaux devenus le centre de gestion du site,
- la salle des pendus qui accueille le Musée de l'Industrie,
- la centrale d'énergie transformée en un centre d'événements,
- la menuiserie qui sert de billetterie et de boutique,
- le bâtiment « Machine d'extraction » qui présente l'histoire de la catastrophe,
- le carreau et les châssis à molettes qui sont le symbole de la catastrophe et donc, le Mémorial du site,
- l'atelier de mécanique qui garde sa destination,
- l'ancienne recette des chevalements qui fut lourdement rénovée pour faire place au musée du Verre...



Si la première phase des travaux fut terminée en 2002, date de son ouverture au public, la phase la plus marquante dans l'esprit des carolos fut, sans aucun doute, la destruction de la Tour Foraky le 16 avril 2004. Monument du patrimoine carolo, cette tour, qui n'existait pas au moment de la catastrophe contrairement au puits Foraky, fut démolie afin de faire place aux autres phases de réhabilitation du site.

C'est en 2007, 40 ans après la fermeture du site, que furent complètement terminés les travaux de réhabilitation du site, laissant place à un lieu de mémoire et touristique attirant plus de 50.000 visiteurs par an.





# 2007, passage en intercommunale pure

## INTERCOMMUNALE PURE

A leur création, l'IEGSP et l'ADEC ayant des missions différentes, les associés des deux intercommunales étaient différents.

En effet, vu ses missions tournées vers les communes et autres services publics, l'IEGSP ne comptait que des associés du secteur public (intercommunale pure). De son côté, l'ADEC étant chargée du développement économique, elle comptait, parmi ses associés, un mixte public-privé (intercommunale mixte).

En 2007, la jurisprudence européenne a rendu obligatoire la transformation d'IGRETEC en intercommunale essentiellement composée d'associés issus du secteur public.

A cet égard, l'Assemblée Générale d'IGRETEC, en sa séance du 29 juin 2007, votait la conversion d'IGRETEC en Intercommunale Pure avec pour résultat, la sortie du capital des associés privés.

## IN HOUSE

En Belgique, les communes et intercommunales ont longtemps été autorisées à conclure directement entre elles des conventions, sans mise en œuvre de marchés publics. Ces dernières années toutefois, la jurisprudence européenne et wallonne a progressivement

conduit à permettre aux communes d'user de cette faculté sous certaines conditions seulement.

Le passage en intercommunale pure ainsi que l'approbation des tarifs correspondant à ses métiers, entériné par l'Assemblée générale extraordinaire d'IGRETEC du 24 janvier 2011, rendit possible pour un associé à l'intercommunale d'établir un contrat avec IGRETEC sans passer par le mécanisme des marchés publics et sans que l'associé ne soit obligé de recourir systématiquement aux services d'IGRETEC. C'est ce que l'on appelle le principe du « In House ».

En 2011, IGRETEC a donc développé le In House et dès le début, ce principe de collaboration rencontre un grand succès auprès de nos associés ; ce principe permettant à ces derniers de booster leurs projets grâce aux services « all in » proposés par notre intercommunale.

En 5 ans, le In House représente 381 conventions passées avec nos associés (sur 478 demandes) alors que le nombre d'associés est passé, sur la même période, de 77 à 128, chacun des associés étant une entité publique bien entendu !

En termes de projets réalisés ou en cours, on retrouve, par exemple, la réalisation du commissariat de la zone de police Brunehaut, la crèche « Les Chatons » à Chapelle-lez-

Herlaimont ou la crèche « Bel Air » à Ecaussinnes, la maison de repos « La Roseraie » à Sambreville ainsi que les futurs projets de Charleroi District Créatif.



**BUREAUX**



**LOGEMENTS**



**BÂTIMENTS CERTIFIÉS PASSIFS**



**SERVICES**



**AMÉNAGEMENTS URBAINS**



# 2007, naissance du CDS !

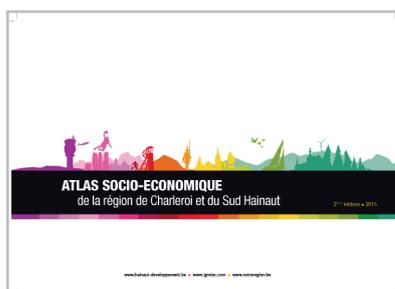
C'est à la fin de l'année 2007 qu'est né le Comité de développement stratégique de la région de Charleroi et du Sud Hainaut sous l'impulsion du Gouvernement wallon. Il s'agissait alors d'initier une démarche volontariste visant à mettre en place une stratégie de redynamisation du développement socio-économique de ce territoire et à en améliorer l'image.

Composé de représentants issus du monde économique, syndical et politique, il a pour objet principal de jouer un rôle moteur de développement au niveau supra-communal en donnant des orientations et en apportant un important soutien aux projets structurants et ce, dans de multiples domaines, qu'il s'agisse de développement économique, de formation, de mobilité, de communication,... Outre la séance plénière qui se réunit chaque mois, plusieurs commissions de travail thématiques ont été mises en place : la commission Capital Humain, la Commission Prospectives, la Commission Communication, la Commission Mobilité, la Commission International.

En près de 10 ans, le Comité de développement stratégique a initié et porté de nombreux projets ambitieux. Il est tout d'abord à l'origine des stratégies de redéploiement portées par les acteurs de la région. Citons, par exemple, le Plan d'actions de la région de Charleroi et du Sud Hainaut élaboré en 2012 ou encore

le Plan stratégique et prospectif finalisé en 2014. Ce dernier a notamment permis d'identifier les atouts économiques, les secteurs d'avenir, les outils à haut potentiel de notre territoire.

L'établissement d'une vision commune par les forces vives de Charleroi Sud-Hainaut s'est inscrit dans la continuité des efforts entrepris depuis de nombreuses années. Les outils développés dans ce cadre par le Comité ont d'ailleurs permis à la région de Charleroi et du Sud Hainaut de développer une programmation FEDER 2014-2020 structurante en matière de revitalisation urbaine, d'innovation ou encore de développement économique.



Acteur majeur de cette stratégie régionale partagée, le Comité de développement stratégique est également à l'origine de la création de la Conférence des bourgmestres du Bassin de vie de Charleroi et travaille en synergie avec la Conférence des présidents et des directeurs généraux des CPAS.

Le Comité a également mené de nombreuses actions en faveur de l'image de la région de Charleroi

et du Sud Hainaut. Citons la campagne de communication « Charleroi-Sud Hainaut, on n'a pas fini de vous étonner », la réalisation et la diffusion de nombreux supports de communication, l'organisation d'événements majeurs comme le Forum Immobilier Charleroi Sud Hainaut ou d'événements plus ponctuels comme « Charleroi, Capitale des métiers » qui fut l'occasion d'annoncer la candidature de Charleroi à l'organisation du Worldskills 2019.



L'enseignement et la formation ont constitué des priorités dès la création du Comité de développement stratégique. De nombreux projets et investissements visant à faire de Charleroi Sud-Hainaut une «terre d'excellence» ont ainsi vu le jour. Citons le développement de la Cité des métiers, les implantations du projet « Campus technologique Aéroport », la création de l'Université ouverte de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou encore le projet de création d'une Cité des sciences et de l'innovation technologique sur le site de l'esplanade Solvay.

L'élaboration d'outils d'aide à la décision étant indispensable, le Comité coordonne de plus la réalisation d'études stratégiques et la publication de documents de référence. Citons l'Atlas socioéconomique de la région de Charleroi et du Sud Hainaut qui est publié chaque année, l'étude et l'enquête sur le potentiel de développement du logement, le Schéma d'accessibilité du Sud de l'Entre Sambre et Meuse, le Schéma d'accessibilité et de Mobilité de la Porte Ouest,...

Dans le même ordre d'idée, le Comité a, par exemple, développé de nombreuses actions de soutien afin d'aider les opérateurs de notre région à répondre aux appels à projets du programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen qui vise à développer les collaborations transfrontalières.

Evoquons également l'élaboration d'outils pratiques à destination des pouvoirs adjudicateurs comme la boîte à outils anti-dumping social publiée en juin 2016 et disponible sur le site [notreregion.be](http://notreregion.be). Aujourd'hui, le Comité intensifie ses efforts en initiant les démarches qui aboutiront à l'élaboration d'un Schéma de développement territorial qui constituera un document de planification territoriale stratégique à l'échelle du Bassin de vie de Charleroi.

Au-delà, et de manière plus générale, le Comité de développement stratégique joue un rôle majeur dans une multitude de projets favorables au développement du territoire. C'est ainsi qu'il est intervenu de manière très active dans une multitude de

dossiers. Citons la reconversion des portes Est et Ouest de Charleroi, le Centre de distribution urbain de Charleroi, la définition des bassins « enseignement qualifiant formation emploi », la désignation de l'Aéroport pour l'accueil du centre de thérapie cellulaire et du 6ème pôle de compétitivité « GreenWin», les accords visant à la création d'un pôle audiovisuel fort « RTBF/ TéléSambre » à Charleroi.

Bref, à l'approche de son dixième anniversaire, le Comité de développement stratégique de la région de Charleroi et du Sud Hainaut peut s'enorgueillir d'avoir pu mettre en place une ligne directrice commune, une vision partagée, dépassant tous les clivages, dans un seul intérêt : celui de notre territoire et de ses habitants.

Comité de développement stratégique  
**Charleroi-Sud Hainaut**  
[notreregion.be](http://notreregion.be)



BOULEVARD MAYENCE 1  
B-6000 CHARLEROI (BELGIQUE)

INTERCOMMUNALE POUR LA GESTION ET  
LA RÉALISATION D'ÉTUDES TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES

T +32 (0)71 20 28 11  
F +32 (0)71 33 42 36

IGRETEC@IGRETEC.COM  
WWW.IGRETEC.COM

 Facebook: /IGRETEC |  LinkedIn: /company/Igretec |  Twitter: @IGRETEC |  YouTube: www.igretec.tv

